



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue le 3 septembre 2024 à 19h30 à la Salle communautaire au 29, rue de la Fabrique, à laquelle sont présents :

Siège #1 - M. Guillaume Giroux
Siège #2 - M. Richard Bisson
Siège #3 - M. Alexandre Dubuc-Ringuette
Siège #4 - Mme Patricia René
Siège #6 - Mme Émilie Legras

Est/sont absents:

Siège #5 - M. Sylvain Garant

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Francine Drouin. Madame Pamella-Ann Bouchard-Gagnon, directrice générale et greffière/trésorière est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Mme Francine Drouin, mairesse, nomme les élu.e.s présent.e.s à la séance et adresse le mot de bienvenue.

2024-09-153

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 12 août 2024
- 4 - ACCEPTATION DES COMPTES
 - 4.1 - Adoption des comptes d'août 2024
- 5 - LÉGISLATION
- 6 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1 - Bonification des sommes pour le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE - INCENDIE
- 8 - TRAVAUX PUBLICS - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 8.1 - Remplacement de trois ponceaux - Rang 11
- 9 - URBANISME
- 10 - LOISIRS ET CULTURE
 - 10.1 - Contribution financière - Scouts de Theford 2023-2024
 - 10.2 - Patinoire Broughton Station - Asphaltage
 - 10.3 - Patinoire Broughton Station - Mise à niveau du système d'éclairage
- 11 - COMITÉ DES ÉLUS (ES)
- 12 - CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE
- 13 - Rapport de la mairesse aux citoyens pour l'année 2023
- 14 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation
2024-09-154

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 12 août 2024

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Guillaume Giroux et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024.

ADOPTÉE

4 - ACCEPTATION DES COMPTES

4.1 - Adoption des comptes d'août 2024

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues et qu'elle dispose des argents nécessaires à l'acquiescement de ces factures ;

ATTENDU QU'un montant de 192 974,18 \$ est déboursé à même le fonds général ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Patricia René et résolu unanimement, d'entériner le paiement des comptes du 1er au 31 août 2024, pour un montant de 192 974,18 \$.

ADOPTÉE

5 - LÉGISLATION

6 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 - Bonification des sommes pour le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028

ATTENDU QUE les municipalités assument d'importantes responsabilités auprès de la population et qu'elles sont responsables d'environ 60 % des infrastructures publiques;

ATTENDU QUE le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) est le plus important programme d'aide financière pour les infrastructures municipales du Québec;

ATTENDU QUE les sommes prévues pour la TECQ 2024-2028 totalisent 3,226 milliards de dollars, soit un montant inférieur au montant initial de la TECQ 2019-2023 qui s'élevait à 3,415 milliards de dollars;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a réduit sa contribution financière pour la TECQ 2024-2028 de 338 millions de dollars par rapport à sa contribution initiale à la TECQ 2019-2023;

ATTENDU QUE les coûts de construction ont été fortement à la hausse au cours des dernières années, ce qui signifie que beaucoup moins de projets peuvent être réalisés avec les mêmes sommes;

ATTENDU QUE le déficit de maintien d'actifs des infrastructures d'eau municipales du Québec atteignait 45 milliards de dollars en 2023 alors qu'il était de 38 milliards de dollars en 2022;

ATTENDU QUE le lien entre la qualité ainsi que la capacité des infrastructures municipales et la capacité de construire des logements est clair;

ATTENDU QU'une étude de la Fédération canadienne des municipalités souligne que les infrastructures municipales nécessaires à la construction de nouveaux logements coûtent en moyenne 107 000 \$ par unité;

ATTENDU QU'une étude réalisée par WSP en collaboration avec Ouranos estime à plus de 2 milliards de dollars par an, jusqu'en 2055, les surcoûts

2024-09-155



nécessaires pour entretenir, remplacer et adapter les infrastructures municipales québécoises existantes au climat futur;

ATTENDU QUE pour relever les défis climatiques et sociaux, les municipalités doivent disposer des outils financiers nécessaires.

EN CONSÉQUENCE, il est recommandé par Mme Émilie Legras, que le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Broughton demande au gouvernement du Canada de bonifier substantiellement les sommes prévues pour la TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE - INCENDIE

8 - TRAVAUX PUBLICS - HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 - Remplacement de trois ponceaux - Rang 11

2024-09-157

Il est proposé par M. Guillaume Giroux et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à A.L.O. Pomerleau pour effectuer le remplacement de 3 ponceaux dans le rang 11 pour 3 contrats distincts selon les travaux possibles à effectuer pour un maximum de 195 220,65 \$ pris à même le montant reçu de la TECQ 19-23.

ADOPTÉE

9 - URBANISME

10 - LOISIRS ET CULTURE

10.1 - Contribution financière - Scouts de Theford 2023-2024

2024-09-158

ATTENDU la demande reçue du Groupe Scouts de Theford pour une contribution financière de 25 \$ par jeune inscrit de notre municipalité, soit 3 jeunes pour un montant de 75 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Bisson et résolu unaniment d'accepter de contribuer financière à hauteur de 75 \$ pour les 3 jeunes scouts du Groupe de Theford provenant de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton.

ADOPTÉE

10.2 - Patinoire Broughton Station - Asphaltage

2024-09-159

Il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour effectuer l'asphaltage de la patinoire de Broughton Station à Asphalte Nicolas Lachance inc. pour un contrat de 64 304,66 \$.

ADOPTÉE

10.3 - Patinoire Broughton Station - Mise à niveau du système d'éclairage

2024-09-160

Il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour effectuer la mise à niveau du système d'éclairage de la patinoire de Broughton Station à Pierre Mathieu inc. pour un contrat de 6176,15 \$.

ADOPTÉE

11 - COMITÉ DES ÉLUS (ES)

Siège # 1 : M. Guillaume Giroux

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité de démolition
- Comité des éoliennes

Siège #2 : M. Richard Bisson

- Office d'habitation et Comité des organismes
- Sécurité civile



N° de résolution
ou annotation

Siège #3 : M. Alexandre Dubuc-Ringuette

- Famille et politique familiale
- Loisirs et terrain de jeu
- Service de sécurité incendie

Siège #4 : Mme Patricia René

- Bibliothèque Maurice-Couture
- Ressources humaines
- Suivi budgétaire

Siège #5 : M. Sylvain Garant

- Municipalité amie des Aînés et politique MADA
- Travaux publics
- Comité d'embellissement
- Comité de réflexion sur l'avenir de l'église

Siège #6 : Mme Émilie Legras

- Fêtes municipales, fête de la pêche et fête nationale

Mairesse : Mme Francine Drouin

- Fonds région ruralité
- MRC et transport adapté
- Territoire, urbanisme, PDZA et règlements
- Musée Minero

Les conseillers remercient les moniteurs sportifs pour les activités de soccer et de base-ball ainsi que les monitrices du camp de jour.

12 - CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE

2024-09-161

13 - Rapport de la mairesse aux citoyens pour l'année 2023

Chers contribuables,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je dépose mon rapport aux citoyens concernant le rapport financier de l'année 2023. Ce rapport sera envoyé à tous nos contribuables dans l'édition de septembre 2024 de l'Écho des montagnes et il est disponible pour consultation, au bureau municipal.

VACANCES AU POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL, SIÈGE 2

Étant donné la démission de madame Chantal Thivierge à titre de conseillère siège 2 une élection partielle a eue lieu le 3 novembre 2023. M. Richard Bisson a été élu au siège 2.

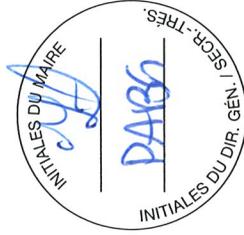
LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE L'ANNÉE 2023

La vérification a été effectuée par la firme comptable PCA Services corporatifs inc. Ces états financiers représentent fidèlement les états des opérations de la Municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2023 ainsi que sa situation financière constatée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Voici les données vérifiées de l'année 2023 :

	2022	2023
Revenus de fonctionnement	2 256 606 \$	2 504 603 \$
Charges	2 327 209 \$	2 568 367 \$
Amortissement des immobilisations	436 282 \$	419 799 \$
Financement	292 905 \$	198 711 \$
Affectations	0 \$	100 000 \$
Excédent (surplus)	72 774 \$	57 324 \$



N° de résolution
ou annotation

EMBAUCHE DE PERSONNEL

À la suite du départ au mois de juin 2023 de Mme Karine Soares, directrice générale, M. Bernard Caouette a été embauché pour combler le poste par intérim. Par la suite, Mme Pamella-Ann Bouchard-Gagnon a pris le relais à la direction générale à partir du mois de septembre.

À la suite de la nomination de Mme Brigitte Guay à titre de directrice des finances (trésorière adjointe), Mme Caroline Levasseur a été embauché à titre d'adjointe administrative. Suite à son départ, Mme Chantale Thivierge a été engagée à partir de septembre.

Une entente intermunicipale a été prise avec Saint-Jacques-de-Leeds pour un projet de partage d'une ressource commune pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées, soit Mme Claire Gagné.

Une entente intermunicipale a été conclue avec les municipalités de Tring Junction, Saint-Frédéric, Saint-Joseph-des-Érables, Sacré-Coeur-de-Jésus et Adstock pour un projet de partage de deux responsables de l'urbanisme et inspecteurs municipal. L'entrée en poste de Mme Jessie Jacques fût en février 2024.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2023

Voirie locale

Divers travaux de reconstruction, gravelage, rechargement, profilage et creusage de fossés, ont été effectués. La municipalité a également procédé au débroussaillage des abords de certains rangs et effectué les travaux suivants:

- Quatre transitions effectuées sur la route du 8e rang et rechargement
- Quatre transitions effectuées sur la route du 7e rang et rechargement
- Changement de quatre ponceaux
- Reprofilage de fossés dans plusieurs secteurs
- Rechargement majeur sur le 8e rang sur une distance de 1 km

Activités municipales

La fête de la glisse, la fête de la pêche, la Fête nationale ainsi que les activités du Week end du Vieux West ont pu être tenues normalement et ont connu de beaux succès.

Autres activités ayant eu lieu : patinoires de Broughton Station et du village, soccer, baseball et balle-molle. De plus, 3 publications du bulletin municipal et 1 journal communautaire L'Écho des montagnes ont été effectuées.

De plus, la nouvelle politique famille et aînés a été adopté en novembre 2023.

Camp de jour estival

Par ailleurs, la municipalité a été en mesure d'offrir aux familles un camp de jour estival, et ce, pour une 15e année consécutive. Il est important de préciser que la municipalité a obtenu une aide financière du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme *Emploi d'été Canada*. Enfin, nous tenons souligner l'excellent travail de l'équipe d'animation, soit Élodie Cloutier, Danaé Cloutier et Liza-Marie Roy.

INFRASTRUCTURES, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

Permis émis en 2023

Soixante-seize (76) permis ont été émis:

- Lotissement: 5
- Construction: 18 soit 6 résidences unifamiliales et 12 constructions autres (garage, cabanon, etc.)
- Rénovation: 29
- Piscine: 4
- Captage des eaux : 6
- Fosses septiques : 7



N° de résolution
ou annotation

Dérégations mineures

Deux demandes de dérogation mineures ont été analysées par le Comité consultatif d'urbaniste en 2023. Ces deux demandes ont eu des réponses positives.

Règlements municipaux

Au cours de l'année 2023, les règlements suivants ont été adoptés:

- 2023-244 : Implantation des éoliennes sur le territoire de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton
- 2023-245 : Règlement portant sur la démolition d'immeubles pouvant avoir une valeur patrimoniale sur le territoire de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton
- 2023-249 : Règlement sur la prévention incendie
- 2023-250 : Règlement relatif à la publication des avis publics municipaux
- 2023-252 : Règlement Imposition d'une taxe pour le financement d'urgence 9-1-1 et abrogeant les règlements 16-216 et 09-165
- 2023-253 : Règlement fixant le taux de taxation annuel, le taux d'intérêt sur les comptes dus à la Municipalité, les tarifs compensatoires pour l'exercice financier 2024, les conditions de leur perception et le nombre et les dates de versements des taxes municipales.

CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$ ET CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2000\$ LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS AVEC UN MÊME CONTRACTANT COMPORTE UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$

- Construction Marquis Lafflamme inc. : 84 385,68 \$ (travaux garage municipal)
- Enviro Solutions Canada inc. : 78 219,67 \$ (abat-poussière)
- FQM Assurances : 35 059,86 \$ (assurances diverses)
- Giroux & Lessard : 154 799,72 \$ (gravier)
- Groupe Déziel : 26 515,19 \$ (pièces de camions)
- Henri et Norbert Nadeau inc. : 44 422,61 \$ (tamisage, gravier)
- Hydro-Québec : 37 924,00 \$ (électricité)
- Sécurité publique : 99 891,00 \$ (Sureté du Québec)
- MRC des Appalaches : 162 731,54 \$ (Quote-part)
- Sécurité incendie - Entente intermunicipale : 76 631,37 \$ (Quote-part)
- Philippe Gosselin Ass. Ltée. : 154 101,40 \$ (mazout et diesel)
- Régie intermunicipale de la Région de Thetford : 41 354,55 \$
- Sel Warwick : 44 794,03 \$ (sel de déglacage)
- Services sanitaires Denis Fortier inc. : 97 700,75 \$ (collecte des ordures ménagères, des matières récupérables et des gros rebuts)
- Turcotte 1989 inc. : 35 284,50 \$ (pompes)

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2023

Mairesse:

- Rémunération : 16 703,76\$
- Allocation de dépense: 8435,40 \$

Conseillers:

- Rémunération : 3443,64 \$
- Allocation de dépense : 1721,88 \$

BUDGET 2024

Le budget de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a été présenté et adopté à la séance extraordinaire du 18 décembre 2023. Il fut publié dans le journal L'Écho des montagnes et aux sites habituels d'affichage de la Municipalité. Le budget est également disponible pour consultation au bureau municipal. L'évaluation imposable pour 2024 est de 130 376 500\$.



N° de résolution
ou annotation

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE 2024

Le conseil envisage l'élaboration d'une planification stratégique pour les 5 prochaines années avec des investissements en infrastructures municipales et la révision de son Plan triennal d'immobilisation. Une attention particulière sera portée aux infrastructures d'eau potable et d'eaux usées dans le secteur de Broughton Station ainsi que sur les chemins municipaux.

CONCLUSION

Soyez assurés que tous nos efforts portent vers le mieux-être de tous nos contribuables. N'hésitez pas à nous consulter pour nous faire part de vos commentaires ou critiques constructives. Le rapport de la mairesse est disponible pour consultation au bureau municipal.

Donné par Francine Drouin, mairesse

À Saint-Pierre-de-Broughton en ce 3^e jour de septembre 2024

14 - PÉRIODE DES QUESTIONS

4 citoyens assistent à la rencontre

Les contribuables remercient la municipalité pour l'installation des arrêts sur la rue de la Fabrique.

Des questions sur les ponceaux du rang 11 sont posées. Ces travaux sont donnés à contrat puisqu'ils sont de grandes envergures et qu'ils seront déboursés avec le montant de la TECQ 19-23.

M. Francis Labranche nous informe que la CSM tiendra un Marché de Noël le dimanche 17 novembre prochain de 10h à 16h et que tables pour la vente seront disponibles.

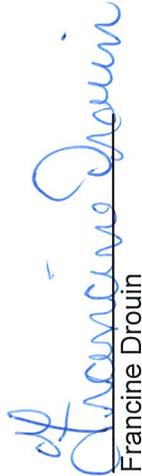
2024-09-162

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, que la séance soit levée à 19h57.

ADOPTÉE

Je, Francine Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Francine Drouin
Mairesse


Pamella-Ann Bouchard-Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, Mme Pamela-Ann Bouchard-Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées par le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Broughton.


Pamella-Ann Bouchard-Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière